

neuses, on veillera très attentivement à maintenir au moyen de purgatifs ou de laxatifs variés la régularité des fonctions intestinales.

Les lésions rénales imposent, suivant leurs manifestations, des eaux variables. Les goutteux néphrétiques ou avec complications vésicales auront recours aux eaux de Contrexéville, Martigny, Évian, Vittel, Capvern, Aulus, Wildungen. Il va sans dire que le mal de Bright est une contre-indication à ces cures.

Les lésions hépatiques, sauf les cas de cirrhose confirmée, ont de même des exigences spéciales : Vals, Royat, Évian, Châtel-Guyon.

Les troubles gastro-intestinaux nécessitent l'emploi des eaux de Vichy, Vals, Pougues, Plombières, Buxton.

Les affections pulmonaires ou bronchiques, telles que l'emphyseme et l'asthme plus ou moins franc, sont traitées avec profit à la Bourboule, au Mont-Dore, à Ems. Royat et Aix-Marlioz peuvent également leur être utiles.

Les affections cardiaques sont une contre-indication formelle à une cure thermale active. Dans ces cas, il faut recourir à des stations où les prescriptions hygiéniques, le régime, les exercices d'entraînement, le massage méthodique jouent un plus grand rôle que les propriétés curatrices des eaux. C'est ainsi qu'il faut entendre les cures de Nauheim et de Bourbon-Lancy.

Les lésions cutanées qui accompagnent la goutte, telles que certaines formes d'eczéma, le pityriasis, le psoriasis surtout, se trouvent très bien des eaux de Royat et de Saint-Gervais.

Les phénomènes arthritiques ont dans la goutte une telle part que les déterminations articulaires commandent souvent des cures thermales dont l'action est plus localisée que celles dont nous venons de parler. C'est contre les arthrites et périarthrites goutteuses, qu'elles suivent des attaques franchement aiguës ou qu'elles appartiennent au syndrome de la goutte chronique, que les eaux d'Aix, en Savoie, avec leurs pratiques complémentaires de massage sous l'eau, trouvent leurs meilleures indications. Ces massages réalisent un des progrès les plus notables dans l'application des eaux thermales : et l'on n'a pas tardé à le reconnaître, car la plupart des stations importantes, Vichy, etc., les ont annexées à leur méthode habituelle.

Aix-les-Bains, Aix-la-Chapelle, Bagnoles, Plombières, Ragatz, Nérès, outre qu'elles conviennent aux manifestations articulaires par leur seule thermalité, donnent de très bons résultats dans certaines formes névralgiques (sciaticque, névralgie brachiale, névralgie du trijumeau, douleurs de nuque, rachialgie, etc.).

Il nous faut également ajouter dans ce même ordre d'idées et surtout pour les opposer aux douleurs articulaires, aux raideurs et

ankyloses, les applications de boues minérales faites à Saint-Amand-les-Eaux et à Dax. De la même catégorie sont les boues volcaniques de Battaglia, qui constituent le Fango.

Traitement des diverses manifestations goutteuses.

— TRAITEMENT DE L'ATTAQUE DE GOUTTE AIGUË. — On croyait autrefois qu'il était préférable de respecter l'attaque de goutte aiguë. On l'envisageait comme une crise salutaire. Il ne fallait pas détourner les « matières peccantes » ni s'opposer à leur élimination spontanée. Cette idée a été consacrée par la fameuse formule abstentionniste de Fuller : « Abstinence, flanelle, patience, repos. » Beaucoup de médecins contemporains, et non des moindres, puisque M. Bouchard est du nombre, ont conservé cette tradition. Pour eux, il ne faut ni modérer l'attaque, ni l'abrèger. Ils considèrent l'accès comme utile, et ils redoutent que la cessation de la crise n'amène à brève échéance un nouvel accès. En outre, certains partagent l'idée très ancienne que les remèdes rendent les accès plus fréquents et favorisent la tendance naturelle qu'a la goutte de passer à l'état chronique.

M. Lecorché s'est élevé avec ardeur contre cette manière de voir et n'a cessé de conseiller de traiter l'accès de goutte dès sa première apparition. Il n'admet une certaine expectation que dans le cas relativement exceptionnel où l'accès articulaire semble se montrer en balance, en substitution d'une manifestation viscérale. Nous pensons comme lui que rien jusqu'ici ne prouve que l'attaque aiguë de goutte soit une décharge providentielle, elle nous semble au contraire n'être qu'une manifestation particulièrement intense d'un état morbide qui progresse. Il faut donc faire tout ce qu'on peut pour atténuer le mal et empêcher ses ravages. La décharge goutteuse ne libère pas l'articulation qu'elle frappe, elle la déprécie et trop souvent pour toujours. Peut-être sommes-nous entretenu dans cette idée d'action contre la goutte par la conception que nous avons de la pathogénie de cette maladie et sur laquelle nous ne pouvons nous étendre ici. Nous ne pensons pas que la goutte soit due à un métabolisme vicié et que la cause de cette viciation réside dans l'individu seul. La goutte s'acquiert, elle se gagne, et cela, indépendamment de notre constitution même. Nos ascendants nous la transmettent, nous la passent exactement comme ils nous passent un germe de maladie infectieuse. Il y a un élément étranger à l'homme, existant en dehors de l'homme, une cause susceptible d'être isolée, un poison, vivant ou non, je ne sais, figuré ou non, qui s'empare de l'organisme et dont l'entrée est favorisée par certaines intoxications. Cet agent inconnu altère nos humeurs, modifie les échanges et produit les phénomènes que la théorie chimique de la goutte nous a permis de connaître un

peu mieux. C'est pourquoi en s'opposant aux manifestations morbides, on est peut-être en droit d'espérer apporter une entrave aux progrès de la cause morbide elle-même. C'est une sorte de guérison indirecte que l'on cherche, faute de mieux.

Le traitement de l'accès de goutte est général et local. Si l'attaque a quelque intensité, on mettra le malade au lit et l'on assurera l'immobilité du membre atteint; si même la souffrance est très aiguë, on aura recours à la protection du cerceau. La chambre sera largement aérée, maintenue à la température de 18 degrés centigrades. On n'autorisera pas le malade à poursuivre ses travaux habituels, à tenir des conversations d'affaires. Cette condition est souvent difficile à obtenir. On y parvient en avertissant que l'attaque durera plus longtemps si cette prescription n'est pas observée : et c'est d'ailleurs vrai.

L'articulation malade sera entourée d'ouate, recouverte de taffetas gommé, le tout fixé par une bande de flanelle ou de crêpe de Velpéau. Se servir en général pour les goutteux de crêpe (fil rouge) : le tissu au fil rouge est en laine, celui au fil bleu est en coton. On peut n'appliquer sur l'articulation aucun topique. Si le malade y tient, on lui conseillera de préférence les liniments calmants, dont nous avons fait mention plus haut (voir Remèdes locaux, p. 386). Les grands cataplasmes sont aussi de bons calmants, mais ils ont l'inconvénient d'avoir un poids lourd et de contribuer ainsi à la gêne du membre. M. Rendu préfère les compresses imbibées d'eau à 25 ou 30 degrés; d'autres auteurs ont préconisé l'eau froide et même glacée.

Puis on donne le colchique, soit sous forme de teinture, de vin composé, soit en pilules ou en liqueur de Laville, dont nous avons expliqué l'emploi au chapitre des moyens médicamenteux (p. 376). Certains malades en éprouvent des effets purgatifs, d'autres restent constipés. Dans ce dernier cas, il est bon d'adjoindre le matin un verre d'eau purgative légère (Janos, Apenta, etc.), ou une faible dose de sel de Carlsbad.

Quand il y a de la fièvre, on donne concurremment de petites doses de quinine.

S'il y a une légère agitation et de l'insomnie, on donnera le soir au malade une potion bromurée (2 grammes) ou un verre à liqueur de sirop de chloral. On se conformera pour cela à la susceptibilité individuelle du patient, car les doses trop faibles de chloral excitent au lieu de calmer. On n'aura recours à la piqûre de morphine que tout à fait exceptionnellement et à dose très faible — *ad solamen mentis* — parce que la morphine va à l'encontre de tout ce qu'on recherche ici : elle constipe, diminue la diurèse et rend dans la suite le malade plus sensible à la douleur.

On ordonnera un régime diététique léger : œufs, poisson, légumes en purée, tisanes et lait. En outre, on recommandera de boire dans la journée une bouteille d'eau d'Évian ou de Vittel : cette prescription aura cours pendant toute la durée de l'attaque et les jours suivants.

TRAITEMENT DE LA GOUTTE ARTICULAIRE CHRONIQUE. — Après la période des attaques aiguës, survient une étape de la vie du goutteux pendant laquelle l'accès, au lieu de se fixer sur une jointure, occupe simultanément ou successivement plusieurs articulations; au lieu de durer quelques jours, dure plusieurs semaines; au lieu de laisser l'articulation à peu près indemne, la déforme, l'ankylose, la rend raide et douloureuse. En même temps l'état général faiblit, et le goutteux devient asthénique. C'est alors que le traitement devra suivre deux grandes indications : d'une part, remédier le mieux possible à l'impotence, aux déformations articulaires; d'autre part, relever les forces du malade, entretenir sa vitalité, prévenir ou tenter d'écartier les complications.

Le salicylate de soude à faibles doses est ici un médicament précieux. M. Lecorché le préconise à doses fractionnées et interrompues, mais d'une manière prolongée : 1 gramme, matin et soir, avant le repas, pendant huit jours; puis cesser pendant cinq à six jours et reprendre de la même façon.

Les sels de lithine (benzoate, carbonate) donnent aussi de bons résultats.

A cette période, le colchique a perdu une partie de son efficacité. Il ne faut plus en faire un usage fréquent. On réserve les préparations de colchique pour les réveils aigus et on ne les utilise que pendant un temps très court, trois jours au plus. Le gaïac au contraire trouve ici son meilleur mode d'emploi. On administre ce médicament à la dose de 50 centigrammes par jour, associé au quinquina et par séries de dix jours consécutifs. L'élixir de Béjean, qui à la gaïacine allie l'iode de potassium, est aussi d'un usage très pratique.

Les préparations iodées et iodurées, s'il n'existe pas de troubles digestifs, seront ordonnées à doses faibles, mais prolongées.

On insistera pour que le malade se soumette à des pratiques de gymnastique passive, suédoise, à des massages, aux frictions stimulantes, aux bains et fumigations aromatiques, aux enveloppements de boues (Saint-Amand, Fango), aux applications électriques. Par ces divers moyens, on tâchera de lui donner la possibilité de marcher, de faire quelque exercice, car il est alors urgent que le goutteux vive à l'air et se déplace. La plupart des états goutteux chroniques sont aggravés par l'inertie dont le malade n'ose sortir.

Les cures thermales d'Aix-les-Bains, d'Aix-la-Chapelle, de Royat,